

Proclamation des lauréats du concours 2012 Remise des prix et des médailles

Daniel COUTURIER *

La proclamation des lauréats de l'Académie nationale de médecine ne pourrait être qu'une agréable occasion d'entrer en relation avec les personnalités dont les travaux ont retenu notre attention. Je crois utile de dire que c'est beaucoup plus qu'une simple rencontre.

L'Académie est très attentive au suivi des grandes évolutions dans le domaine de la santé. Le programme de ses séances en témoigne : le choix du thème abordé et la qualité des intervenants fait apparaître son souci d'être tenue informée des innovations qui marquent les progrès des principales disciplines.

La campagne annuelle des Prix est une toute autre démarche.

Elle est pour nous l'obligation d'entrer dans le vif des sujets les plus actuels, des concepts les plus nouveaux, des avancées les plus prometteuses.

C'est une opération qui engage l'ensemble de la Compagnie.

Près de cinquante de nos confrères, avec un fort contingent de correspondants sont impliqués dans l'évaluation des dossiers de candidature. Cette demande accomplie avec une expertise remarquable est un contact authentique avec le progrès scientifique et médical dont l'Académie a besoin.

Pour la qualité de leurs rapports et leur participation aux longues heures de discussion dans les jurys d'attribution, je souhaite exprimer ma reconnaissance à tous les confrères impliqués.

En 2012, l'Académie décerne vingt-six prix pour une valeur totale de 274 255 €.

Avant d'appeler les lauréats, j'aurais souhaité être en mesure de vous faire percevoir l'extrême richesse des travaux qui sont honorés :

- l'hypertension pulmonaire, les avancées dans la connaissance de sa physiopathologie et de son traitement chez l'adulte et chez l'enfant ;
- l'empreinte parentale ;

* Secrétaire adjoint de l'Académie nationale de médecine ;
e-mail : d.couturier@academie-medecine.fr

- les avancées en biologie cellulaire et les mécanismes de l'apoptose ;
- l'œuvre d'un pionnier de la chirurgie de la stérilité féminine et de la procréation médicalement assistée ;
- les mécanismes et les conséquences de la douleur chronique, etc.

Je ne peux citer tous les thèmes abordés.

J'ai choisi de vous présenter brièvement quatre exemples de travaux qui illustrent l'étendue du champ de connaissances que l'Académie souhaite contribuer à promouvoir.

À tout seigneur tout honneur, il fallait que l'Académie honore une des équipes dont la créativité et la production sont unanimement reconnues dans les avancées en génétique médicale.

Ce ne sont pas seulement l'identification d'anomalies génétiques responsables de processus pathologique mais la description de mécanismes complexes de portée générale que l'on doit à ces chercheurs.

- Le gène *Ret* est reconnu gène majeur de la maladie de Hirschprung mais son intervention dans le déclenchement de la maladie n'est pas simple, les mutations sont nombreuses et leur pénétrance variable ; d'ailleurs, ce gène n'est pas seul en cause, il est soumis à l'influence de gènes modificateurs. Ainsi a été établi, sur ce modèle, le concept de maladie oligogénique.
- Les gènes *Ret*, *Phox 2B*, *ALK* sont responsables de malformations mais ils interviennent aussi dans le développement de certaines tumeurs, constatation de portée générale guidant vers de nouveaux mécanismes de tumorigenèse.
- Des mutations dans des régions régulatrices très éloignées du gène cible peuvent être responsables d'anomalies du développement et c'est là aussi de nouvelles perspectives qui sont ouvertes en génétique humaine.

Nous avons voulu honorer ici une œuvre scientifique majeure et qui demeure en plein développement : Stanislas LYONNET et son équipe reçoivent le prix Éloi COLLERY.

Je me devais de vous présenter aussi l'exemple de l'équipe nantaise de Sophie BROUARD. Elle a, par un enchaînement rigoureux de travaux, apporté des résultats remarquables et plein de promesses dans la tolérance à la transplantation.

Vingt, trente pour cent des sujets transplantés — parfois davantage dans des situations particulières — tolèrent le greffon après que l'on ait interrompu le traitement immunosuppresseur.

C'est là une constatation clinique qui surprend dont il faut tirer parti. Une suite de travaux cohérents ont été engagés :

- constitution d'une banque d'échantillons biologiques issus des sujets tolérant l'allogreffe ;

- et dès lors tout mettre en œuvre pour identifier les marqueurs de cet état privilégié (l'enjeu est important puisqu'il s'agit d'éviter un traitement dont les inconvénients sont importants). Pas à pas ont été identifiés des gènes associés à l'état de tolérance.
- le prolongement est tout naturellement l'application de ces résultats au rejet chronique : le reconnaître avec des moyens non invasifs, en mieux comprendre les mécanismes.

La cohérence de ces travaux de recherche translationnelle force l'admiration, les résultats obtenus apportent une contribution essentielle ; leur prolongement est prometteur.

La subvention de l'Académie nationale de médecine sera décernée à Sophie BROUARD et à son équipe de l'IRT de Nantes.

Nos prix sont aussi l'occasion de reconnaître et de faire connaître les travaux de très jeunes médecins. C'est particulièrement justifié quand ceux-ci concernent des sujets sensibles comme le devenir de la pratique médicale.

Comment ne pas saluer la préoccupation de celui qui, au terme de ses études, avant d'entrer dans la vie professionnelle se pose la question des « qualités attribués au bon médecin » et mène une enquête pour les préciser.

Le titre du travail peut apparaître angélique, les résultats aisément prévisibles : le médecin doit être compétent, disponible et avoir une excellente écoute...

Ce travail va au-delà : il insiste sur le fait que l'humanisme est réellement consubstantiel à l'exercice de la Médecine car il potentialise l'action du médecin dans toutes ses dimensions santé, qualité de vie, accompagnement.

N'est-il pas réconfortant qu'un jeune médecin consacre sa thèse à défendre un tel point de vue ?

Grégory REIX recevra le prix IDS Santé.

Dans le même ordre de préoccupation, une jeune femme d'à peine trente ans a mené une enquête rigoureuse sur l'organisation de la Médecine Générale dans son département. Le détail des résultats est intéressant mais c'est davantage certaines réflexions de la jeune auteur de ce travail que je retiens.

Ainsi conclut-elle son travail par quelques propositions :

- La qualité de la médecine de premier recours : condition essentielle d'une prise en charge de la santé ;
- La médecine générale conserve tout son attrait mais ce métier ne saurait être confondu avec un sacerdoce ;

- La médecine générale a été insidieusement dévalorisée, n'a-t-on pas présenté le médecin traitant comme celui qui distribue le « bon » pour aller consulter le spécialiste ;
- La création d'une « spécialité de Médecine Générale » et ses conséquences universitaires sont encore en construction : sa reconnaissance au sein de l'Université et l'apport spécifique qu'elle doit fournir aux futurs généralistes sont encore mal définis. Ne manquons pas cette occasion de reconsidérer en profondeur les conditions d'exercice de la Médecine Générale.

Carole WIEGER, dont les travaux font directement écho aux préoccupations de l'Académie : l'Humanisme, la place du Généraliste, recevra le prix Serge GAS.

Enfin, quand je vous aurai présenté le travail de Sabrina KRIEF sur le comportement des grands singes et leur aptitude à l'automédication, vous conviendrez de l'éclectisme de l'Académie de médecine qui a voulu reconnaître les mérites d'une zoologiste chercheur au Muséum d'Histoire Naturelle.

Ses études rapportent les résultats d'une périlleuse et patiente observation du comportement des grands singes (leur capacité cognitive sont à la mesure du poids important de leur cerveau). Maintenus dans leur environnement naturel dans sa diversité primitive, ces singes sont capables de tirer le meilleur profit de la flore. Ainsi sont-ils capables de choisir avec pertinence les plantes douées de propriétés pharmacologiques qui les protègent de redoutables maladies.

C'est un beau plaidoyer pour la sauvegarde de la biodiversité et un clin d'œil à des questions d'actualité : l'automédication, l'éducation pour la santé.

Le Prix Alimentation Nutrition honorera l'auteur de ces travaux.

Je vous remercie d'avoir prêté attention à la présentation trop rapide et incomplète des travaux de nos lauréats.

Vous aurez compris que l'Académie est particulièrement motivée pour poursuivre et si possible amplifier son action de soutien à l'enrichissement des connaissances dans tous les domaines de la santé.

PRIX GÉNÉRAUX

SUBVENTION DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE — 20 000 €

Attribuée à Madame Sophie BROUARD et à son équipe, de Nantes, pour leur travail intitulé *Recherche d'une signature de la tolérance en transplantation et étude de ses mécanismes chez l'homme.*

PRIX DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE — 30 000 €

Accordé à Monsieur Serge ADNOT et à son équipe, de Créteil, pour leurs travaux intitulés *Physiopathologie et thérapeutique expérimentale de l'hypertension artérielle pulmonaire ; rôle de la sénescence cellulaire dans la bronchopneumopathie chronique obstructive.*

PRIX JANSEN — 10 000 €

Décerné au docteur Agnès LINGLART et à son équipe, du Kremlin-Bicêtre, pour leur travail sur *l'Empreinte Parentale du Locus GNAS, Mécanismes et Maladies.*

PRIX DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS — 1 525 € Non décerné

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES D'ÉVIAN-LES-BAINS — 2 500 €

Attribué à Madame Gabrielle PLANELLES, de Boulogne-Billancourt, pour son travail sur la *Contribution à la compréhension de l'homéostasie de l'ammonium.*

PRIX ALBERT SÉZARY — Deux prix annuels de 7 500 €

- L'un décerné au docteur Marie CASTETS, de Lyon, pour son travail intitulé *Implication d'une dérégulation du contrôle apoptotique exercé par la Nétrine-1 et ses récepteurs à dépendance au cours de la tumorigenèse.*
- L'autre accordé au docteur Johan PALLUD, de Paris, pour son travail intitulé *Mise au point d'outils de prédiction du pronostic individuel chez les patients porteurs d'un gliome intra-cérébral infiltrant de bas grade de malignité.*

PRIX MICHEL NOURY — 15 245 € Non décerné

PRIX DRIEU-CHOLET — 30 000 €

Attribué à Monsieur Laurent STORME, de Lille, pour son travail sur *Les oméga 3 : un nouveau traitement de l'hypertension artérielle pulmonaire périnatale.*

PRIX ÉLOI COLLERY — 40 000 €

Attribué à Monsieur Stanislas LYONNET et à son équipe, de Paris, pour leur travail sur les *Bases génétiques et moléculaires des malformations congénitales*.

PRIX MAURICE-LOUIS GIRARD — 600 €

Accordé à Monsieur Jean-Louis BEAUDEUX, de Paris, pour son travail intitulé *Exploration biochimique et physiopathologique des maladies artérielles liées à l'âge (artério-athérosclérose) et secondaires aux pathologies métaboliques (macroangiopathie diabétique). Identification et évaluation des marqueurs biologiques ; approches pharmacologiques*.

PRIX JACQUES SALAT-BAROUX — 7 500 €

Décerné à Monsieur Victor GOMEL, de Vancouver (Canada), pour l'ensemble de ses travaux.

PRIX ALIMENTATION NUTRITION — 1 525 €

Attribué à Madame Sabrina KRIEF, de Paris, pour son travail sur *Les Grands Singes : Qui sont-ils ? Sont-ils capables d'automédication ?*

PRIX DE MÉDECINE

PRIX ACHARD-MÉDECINE — 430 €

Décerné à Monsieur Kamel BOURAOUI, de Sousse (Tunisie), pour l'ensemble de ses travaux intitulés *Enseignement et pratique des prescriptions de première ligne*, accompagné de quatre ouvrages intitulés *Pharmacologie clinique courante, Thérapeutique médicale quotidienne, Pharmacovigilance praticienne, Cas cliniques commentés de prescriptions*.

PRIX BERTHE PÉAN — 680 € Non décerné

PRIX LÉON BARATZ — 250 € Non décerné

PRIX DOCTEUR DAROLLES — 280 € Non décerné

PRIX LIAN-ESCALLE — 260 € Non décerné

PRIX AUGUSTE SECRÉTAN — 4 900 €

Décerné à Madame Virginie BOT-ROBIN, de Lille, pour son travail intitulé, *Conséquences à l'âge adulte d'une stimulation nociceptive chronique néonatale et d'une analgésie par fentanyl sur le métabolisme, le comportement et l'axe corticotrope (Étude chez le rat wistar)*.

PRIX JOSEPH-ANTOINE MAURY — 600 € Non décerné

PRIX DESCHIENS — 640 €

Attribué au docteur Bich-Tram HUYNH, de Paris, pour son travail sur le *Paludisme pendant la grossesse en Afrique Subsaharienne : influence du calendrier d'administration du traitement préventif intermittent*.

PRIX HENRI BARUK — 275 € Non décerné

PRIX JEAN-FRANCOIS COSTE — 460 €

Décerné à Monsieur Éric JENNINGS, de Toronto (Canada), pour son ouvrage intitulé *À la cure, les coloniaux ! Thermalisme, climatisme et colonisation française, 1830-1962*.

PRIX AIMÉE ET RAYMOND MANDE — 20 000 € Non décerné

PRIX VICTOR ET CLARA SORIANO — 190 € Non décerné

PRIX PROSPER VEIL — 7 500 €

Décerné au docteur Valérie VERHASSELT, de Nice, pour son travail sur la *Prévention des maladies allergiques par induction de tolérance immunitaire suite au passage d'allergène par le lait maternel.*

PRIX LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME — 7 500 €.

Accordé à Monsieur Henri-Jean AUBIN, de Montgeron, pour son travail sur *Les cibles thérapeutiques dans l'acoolodépendance.*

PRIX LUTTE CONTRE LE TABAGISME — 7 500 € Non décerné

PRIX JEAN DI MATTEO — 600 €

Décerné au docteur Éloi MARIJON et son équipe, de Paris, pour son travail sur la *Détection précoce de la cardiopathie rhumatismale en population générale (Afrique, Asie et Pacifique).*

PRIX SERGE GAS — 600 €

Décerné au docteur Carole WIEGER, de Montpellier, pour son travail intitulé *État des lieux de l'exercice de la Médecine Générale dans l'Hérault.*

PRIX RAYMONDE DESTREICHER — 7 500 € Non décerné

PRIX IDS SANTE — 2 000 €

Décerné au docteur Grégory REIX, de Saint Leu, pour son travail intitulé *Facteurs influençant les qualités attribuées au bon médecin.*

PRIX REFERENCE SANTE — 10 000 €

Décerné au docteur Kathleen CHAMI, de Paris, pour son travail intitulé *Infections en Établissements d'Hébergements pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) : épidémiologie, prévention et évitabilité.*

PRIX DE CHIRURGIE ET SPÉCIALITES CHIRURGICALES

PRIX BELGRAND-CHEVASSU — 340 € Non décerné

PRIX HENRI MONDOR — 900 € Non décerné

PRIX ÉMILE DELANNOY-ROBBE — 20 000 €

Accordé à Monsieur Pierre MOZER et son équipe, de Paris, pour son travail intitulé *Images et Robots en Urologie*.

PRIX D'UROLOGIE — 1 100 € Non décerné

PRIX DE CANCER

PRIX PAUL MATHIEU — 3 500 €

Décerné à Madame Laurence LAMANT, de Toulouse, pour son travail intitulé *Caractérisation moléculaire, mécanismes de l'oncogenèse et recherche de marqueurs pronostiques des lymphomes anaplasiques à grandes cellules*.

PRIX AMÉLIE MARCEL — 330 € Non décerné

PRIX HENRY ET MARY-JANE MITJAVILE — 38 000 €

Attribué à Monsieur Philippe LE BOUTELLER, de Toulouse, pour son travail intitulé *Anticorps monoclonal ciblant le récepteur CD 160 : nouvelle thérapie anti-cancéreuse par inhibition de l'angiogenèse et activation de l'immunité innée*.

PRIX GALLET ET BRETON — 20 000 €

Décerné à Madame Catherine ALIX-PANABIÈRES, de Montpellier, pour son travail sur la *Détection et Caractérisation des Cellules Tumorales Circulantes dans les cancers solides — Pertinence Clinique*.

PRIX CANCER — 1 000 €

Accordé à Madame Aurélie DUTOUR, de Lyon, pour son travail intitulé, *Inhibition de mTOR pour le traitement de chondrosarcome : de la preuve de concept à l'essai clinique*.

ATTRIBUTION DE MÉDAILLES

Deux médailles d'or :

- À la **Fondation « Greffes de vie »** : Fondation reconnue d'utilité publique et dont le siège se situe au 49, rue de Lourmel, 75015 Paris. Son but est de favoriser le développement du don d'organes et la greffe par des campagnes d'information notamment auprès de la jeunesse par la réalisation d'enquêtes sur le don d'organe et par une participation à l'équipement et à la formation des personnels dédiés aux prélèvements d'organes.
- À la « **Fondation des gueules cassées** » : Fondation d'utilité publique créée en 2001 pour faire suite à l'association créée en 1921 après la Première Guerre mondiale. Son siège est 20 rue d'Aguesseau, 75008 PARIS. Son but est d'apporter une aide tant morale que matérielle aux « mutilés de la face » et de soutenir la recherche sur la pathologie cranio-faciale traumatique tumorale et malformative.

L'Académie nationale de médecine a voulu honorer et apporter son soutien à deux associations particulièrement méritantes par leurs actions dans le domaine de la santé :

- l'une est une jeune association qui, depuis quelques années, a pris à bras le corps une préoccupation cruciale : le don d'organe ;
- l'autre, une institution historique, presque légendaire, les « Gueules Cassées » qui, après avoir apporté aide et secours aux victimes défigurées de la Première Guerre mondiale, fait porter ses efforts pour traiter et soulager les malades atteints de pathologies traumatiques ou tumorales crano-faciales.

La Fondation « Greffes de Vie »

Monsieur Jean-Pierre SCOTTI a pris l'initiative de sa création en 2004. Cette Fondation a été reconnue d'utilité publique en novembre 2005. Le président SCOTTI a réuni autour de lui une équipe particulièrement active où figurent plusieurs personnes ayant bénéficié d'une greffe.

Tous les patients dont l'avenir exige une transplantation d'organe ne peuvent pas en bénéficier faute d'un nombre suffisant de donneurs... Cette navrante constatation est la motivation de la Fondation « Greffes de Vie ».

De façon à diriger ses actions, une enquête d'opinion fut réalisée. Quelques données essentielles : si trois français sur quatre sont favorables à la greffe, seulement 10 % connaissent la législation qui concerne le prélèvement d'organe, près de la moitié des sujets déclare ignorer la volonté de leur proche à ce sujet. Il s'agit là d'une entrave évidente au prélèvement d'organes.

La Fondation a entrepris un programme d'informations disponibles pour le public :

- un site Internet riche de données médicales, juridiques et éthiques ;
- des actions concrètes pour faire établir son « passeport de vie » et inciter chacun à faire connaître sa volonté le plus tôt possible, « 18 ans, c'est le moment ». Ce dispositif est précieux car si la législation laisse théoriquement de larges possibilités, l'intervention des proches, alléguant l'absence d'information, aboutit bien trop souvent à une opposition.

Des actions politiques ont été menées :

- la lettre ouverte au Président de la République ;
- « don de vie » cause nationale en 2009.

Ces actions ont été menées pour qu'un large public puisse prendre connaissance de la situation.

Les propositions de modifications législatives ont été formulées.

Le prélèvement d'organe chez le donneur est une étape extrêmement sensible. La fondation apporte son concours pour former un personnel qualifié et renforcer l'investissement matériel.

L'Académie de médecine est très attentive au développement et aux difficultés à surmonter dans le domaine des transplantations. Après avoir consacré deux séances entières le 15 février et le 31 mai 2011 à la transplantation d'organe, sa séance du 5 mars prochain traitera du don d'organe : « gérer un don d'organe : une ressource vitale ».

L'Académie est heureuse ce matin d'exprimer ses félicitations et d'apporter ses encouragements à la Fondation « Greffes de Vie ».

La « Fondation des Gueules Cassées »

La « Fondation des Gueules Cassées » est en quelque sorte la descendante de « L'Union des Blessés de la Face et de la tête », fondée en 1921 pour apporter son soutien et son aide aux Blessés de la face.

La Fondation, créée en 2001, est présidée par le Général CHAUCHART DU MOTTAY.

Sa filiation avec la célèbre union des Gueules cassées explique son engagement à maintenir le souvenir et la reconnaissance pour les sacrifices des blessés de la

Première Guerre mondiale.

Conservant ses objectifs, la Fondation poursuit, par les moyens et l'expérience dont elle dispose, ses soins et son aide aux blessés de la face.

En continuité avec sa mission historique, son action s'exerce sur les militaires, pompiers, policiers, douaniers, victimes du devoir. La Fondation a élargi son champ pour apporter son appui aux malades atteints de traumatismes ou de tumeurs cranio-faciales en général. Concrètement, elle contribue à équiper des établissements spécialisés dans la traumatologie cranio-faciale et le traitement des séquelles notamment sensorielles et cognitives.

D'une façon plus générale, la Fondation reste soucieuse de mener une véritable action sociale auprès des victimes de ces blessures graves.

La Fondation a aussi entrepris d'apporter son concours à la recherche médicale sur les pathologies traumatiques, tumorales et malformatives cranio-faciales.

Chaque année, elle effectue un appel à projets, le champ d'application n'étant pas limité à la prise en charge du processus, mais s'étendant à la réparation fonctionnelle et sensorielle.

Depuis 2001, cent soixante-quinze projets ont été financés.

La Fondation attribue depuis deux ans un Prix de la « Fondation des Gueules Cassées » pour honorer les auteurs de travaux innovant dans les domaines des pathologies cranio-faciales.

L'Académie de médecine est heureuse d'honorer et d'encourager la « Fondation des Gueules Cassées ». Elle a su adapter son action et soutenir de remarquables actions dans les soins, la rééducation et les recherches sur les pathologies cranio-faciales. Qu'elle en soit remerciée.

IX^e Journée du livre

Le **Prix Jean Bernard** a été attribué à Sándor MÁRAI pour son roman intitulé « *La sœur* » (Albin Michel — traduit du hongrois par Catherine FAY).